



Fermeture des gorges de Crossey

La route sera coupée du 10 juillet au 25 août 2017 – 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

A la suite de l'augmentation de la fréquence d'évènement de type chute de pierre sur l'itinéraire de la Route départementale 520 « Gorges de Crossey », le Département de l'Isère a procédé à la réalisation d'un diagnostic d'itinéraire au cours du second semestre 2016 pour disposer d'un état des lieux des aléas engageant la sécurité des usagers. La conclusion du diagnostic confirme la présence de 14 secteurs distincts nécessitant une sécurisation à court terme sur l'ensemble de la section comprise entre le site d'escalade à Saint Joseph de Rivière et la sortie du défilé au droit de l'ancienne carrière Budillon Rabatel à Saint Etienne de Crossey.

Secteur concerné par les travaux de sécurisation

La nature des aléas, intégralement situés en amont ou en surplomb immédiat de la chaussée, nécessite le recours à des traitements actifs par purges et/ou minage, associés à la réalisation d'ancrages de confortement ou de pose de grillages plaqués.